

YUKAN



Adjuvant pour plantes

Mode d'emploi Yukan

Extrait de *Yucca schidigera* pour le renforcement des plantes contre les stress.

Substance active : 98% *Yucca schidigera*

Unité: 10 l

Description

Yukan est un produit 100% biologique composé exclusivement de substances actives végétales. Les saponines contenues dans Yukan favorisent la croissance des plantes en réduisant les facteurs de stress tels que les fortes chaleurs, le froid, l'humidité, les sols compactés ou un pH défavorable. Outre son rôle en tant que stimulateur de la croissance des plantes, Yukan agit également comme améliorant du sol grâce à ses propriétés tensioactives. Yukan favorise une meilleure résistance aux facteurs de stress et garantit ainsi le rendement et la qualité des récoltes.

Cultures

Pommes de terre, oignons, pommes, poires, petits fruits, légumes, gazon

Unités et dosage

Application au sol : 3L / ha lors de la plantation. Convient particulièrement pour les pommes de terre, les oignons, les choux.

Application foliaire : 1L / ha (0.1 - 2%) lors de chaque pulvérisation. Particulièrement adapté aux cultures suivantes : pommes de terre, oignons, pommes, poires, petits fruits, gazon de sport. Ne pas dépasser la dose d'application recommandée.

Application

Bien agiter avant l'utilisation. Ouvrir le contenant à l'extérieur ou dans une pièce bien aérée. Remplir le réservoir aux 2/3 avec de l'eau, puis ajouter la quantité souhaitée tout en laissant tourner le mélangeur. Ajouter si nécessaire les produits partenaires et achever de remplir la cuve du pulvérisateur. La solution doit être utilisée immédiatement.

Remarque

Yukan est miscible avec la plupart des produits phytosanitaires. Respecter les instructions d'emploi des produits à associer. Après ouverture, se conserve 24 mois, à condition d'être fermé et stocké dans un endroit frais et sec. Ne pas stocker avec des produits chimiques. Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Éviter tout contact avec les yeux. Utiliser les quantités restantes conformément à l'usage prévu. Les emballages vides peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.

Admis en agriculture biologique en Suisse selon la liste des intrants du FiBL.